

Commune du Gd-Saconnex INS POUR PI

Pour traiter: Marcos Weil **urbaplan genève**

SOMMAIRE

1.	INTRODUCTION	1
	1.1 Cadre légal	1
	1.2 Déroulement	1
	1.3 Structure du plan directeur	1
2.	PORTRAIT DE LA COMMUNE	3
	2.1 Contexte cantonal et régional	3
	2.2 Contexte communal	3
	2.3 Enjeux de la révision du PDCom	6
3.	POLITIQUE DE L'HABITAT	11
	3.1 Caractéristiques générales	11
	3.2 Les zones à bâtir	11
	3.3 Les zones de villas	15
	3.4 Les quartiers de La Tour et du Pommier3.5 Le village et ses extensions	16 17
4.	POLITIQUE DES EQUIPEMENTS ET DES SERVICES	21
5.	POLITIQUE DES ACTIVITES ET DES EMPLOIS	27
6.	POLITIQUE DES DEPLACEMENTS	33
	6.1 Contexte et enjeux	33
	6.2 Réseau routier	35
	6.3 Transports publics 6.4 Vélos	47 53
	6.5 Stationnement	59
7		<i>C</i> 1
/.	PLAN DIRECTEUR DES CHEMINS POUR PIETONS	
	7.1 Introduction7.2 Enjeux généraux et locaux	61 62
	7.3 Objectifs et principes	64
	7.4 Principales mesures	69
	7.5 Instruments de mise en œuvre et priorités	70
8.	POLITIQUE DES ESPACES PUBLICS	75
9.	POLITIQUE DU PAYSAGE, DES SITES ET DU PATRIMOINE	0.7
	9.1 Structure paysagère	87 87
	9.2 Atlas du territoire genevois	88
	9.3 Sites archéologiques	89
	9.4 IVS	89
	9.5 ISOS	91
10.	POLITIQUE DES MILIEUX SEMI-NATURELS ET	
	DE L'AGRICULTURE	95
	10.1 Milieux naturels et paysage	95

	10.2 Milleux naturels, faune et flore	95
	10.3 Information et sensibilisation	101
	10.4 La forêt	101
	10.5 Agriculture	102
11.	POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT	105
	11.1 Nuisances sonores	105
	11.2 Protection de l'air	107
	11.3 Gestion des eaux météoriques	107
	11.4 Energie	109
	11.5 Gestion des déchets	109
	11.6 Rayonnement non ionisant (RNI)	110
	11.7 Protection contre les accidents majeurs	111
	11.8 Sites pollués	112
12	SYNTHESE	115
12.	of Willest	113
13.	PROGRAMME DE MISE EN ŒUVRE	119
	Fiches de mesures	
	1. Pré-du-Stand	121
	2. Place de Carantec	123
	3. Réseau de parcs et promenades	125
	4. Réseau de rues et places	127
	5. Réseau piétonnier	129
	6. La Susette	131
		131
	7. Circulations, transports publics	
	8. Aménagements cyclables	135
	 Coordination et collaboration avec le canton et les communes voisines 	137
	10. Environnement	139
		103
	Parcelles du domaine public	8
	Toponymes	9
	Plan des zones d'affectation, situation actuelle	13
	Plan directeur de l'habitat	19
	Plan directeur des équipements et services	25
	Plan directeur des activités et emplois	31
	Plan directeur du réseau routier court terme	43
	Plan directeur du réseau routier moyen terme	45
	Plan directeur des transports publics	51
	Plan directeur du réseau cyclable	57
	Plan directeur des chemins pour piétons	73
	Plan directeur du réseau vert de parcs et	
	promenades	83
	Plan directeur des espaces publics	85
	Atlas du territoire genevois	90
	Plan directeur du paysage, des sites et du	0.2
	patrimoine Plan directour des milieux semi naturals et de	93
	Plan directeur des milieux semi-naturels et de l'agriculture	103
	Plan directeur de l'environnement	113
	Concept directeur	117
	Julian Spr all octors	/

PREFACE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Les autorités du Grand-Saconnex ont jugé nécessaire la révision du plan directeur communal en vue de l'adapter aux nouvelles réalités, notamment le développement des nouveaux quartiers du Pommier et du Jonc, et les projets du "Jardin des Nations" et de la route des Nations.

Ce document constitue un instrument indispensable afin de mener une gestion cohérente du territoire communal. C'est aussi un outil fondamental pour la préservation d'une bonne qualité de vie de notre village qui, atteignant les 10'000 habitants, aura bientôt le statut de ville.

Les spécificités des quartiers ont été soulignées et respectées tout en s'insérant dans une vision globale. Il permet ainsi de dégager des options claires et de définir les priorités pour la commune.

Les avis des groupements, associations, entreprises et citoyens ainsi que du Conseil municipal ont été pris en compte au travers des enquêtes menées, de l'information régulière du Conseil municipal et de la consultation publique qui a été accompagnée d'une présentation du projet à la salle communale des Délices et d'une exposition à la mairie.

Ce document est conçu pour être accessible à tous par sa structure claire et ses fiches de mesures détaillant le programme de mise en œuvre. Il doit être à la disposition de tous ceux qui peuvent en avoir besoin : professionnels des secteurs privés ou publics ainsi que tous les citoyens intéressés.

A l'issue de ce travail important et intensif, le Conseil administratif exprime sa reconnaissance et ses remerciements à toutes celles et ceux qui ont aidé à la réalisation de ce document fondamental pour notre commune.

Nous souhaitons que ce plan directeur soit non seulement une référence, mais une force de proposition pour les années à venir. Notre commune s'en trouvera renforcée dans sa qualité de vie.

Elizabeth BÖHLER-GOODSHIP

Zinsta Zohla-

Pierre GARDET

Arthur PLEE